DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 9 janvier 2019

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4052-2018.
Investissement relatif à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et Saguenay par Hydro-Québec TransÉnergie (HQT).
Demande de délai de dépôt de la preuve de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.

Chère Consœur,

Nous demandons respectueusement à la Régie la permission de déposer la preuve de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier, **d'ici 16h00 aujourd'hui**.

Ce délai de quelques heures est rendu nécessaire afin de compléter la révision finale du rapport, qui comporte de nombreux aspects très techniques. Ce rapport sera déposé aujourd'hui dans un contexte où, durant les derniers jours et y compris durant les Fêtes et jusqu'aux jours qui suivent, nous avons dû composer avec des échéances multiples dans de nombreux dossiers de la Régie, afin de préparer plusieurs autres documents importants, en sus de préparer et de prendre part à plusieurs audiences.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).